



Échelle par le DIRECTION DES LÈVES ET DE LA CARTOGRAPHIE,
MINISTÈRE DES LÈVES, DES MINES ET DES RESSOURCES,
d'après des photographies aériennes prises en 1965. Publié en 1982.
Ce carte est en vertu de la Loi sur l'accès à l'information,
la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur l'accès à l'information,
la Loi sur l'accès à l'information.

On a comparé cette carte aux images prises par satellite en 1979.
On a constaté que toutes les caractéristiques principales étaient à jour.
On a constaté que toutes les caractéristiques principales étaient à jour.

© 1982, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada.
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

BAIE DES LOUPS MUNICIPALITÉ DE LA CÔTE NORD DU GOLFE SAINT-LAURENT QUÉBEC

Échelle 1:50 000 Scale

Routes
ouverts, ponts ou ponts
pour une liste complète des signes, voir le verso

Mètres 1000 0 1000 2000 3000 4000 Mètres
Verges 1000 0 1000 2000 3000 4000 Verges

Pour tout renseignement concernant les repères et bornes altimétriques, s'adresser
aux lieux géographiques, Direction des levés et de la cartographie, Ottawa.

ÉCHELLE DE CONVERSION DES ALTITUDES
Mètres 0 50 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000
Pieds 100 50 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

ÉLOIGNEMENT DES COURES 50 PIEDS
Altitudes en pieds
Système de référence géodésique nord-américain, 1927
Projection Transverse de Mercator

Information concerning bench marks and horizontal survey monuments can
be obtained from Geodetic Survey, Survey and Mapping Branch, Ottawa.

CONVERSION SCALE FOR ELEVATIONS
Feet 100 50 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000
Meters 100 50 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

CONTOUR INTERVAL: 50 FEET
Elevations in feet above Mean Sea Level
North American Datum 1927
Transverse Mercator Projection

This map was compared with satellite imagery obtained in 1979
and found to be up-to-date in all major features.

Produced by the SURVEY AND MAPPING BRANCH,
DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES,
Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S8.
Cartes may be obtained from the Canada Map Office,
Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa,
or your nearest map dealer.
© 1982, Her Majesty the Queen in Right of Canada,
Department of Energy, Mines and Resources.

BAIE DES LOUPS
12 K/1 & 12 J/4
EDITION 2 EDITION

Référence de cette carte
pour usage militaire
Military users,
refer to this map as:

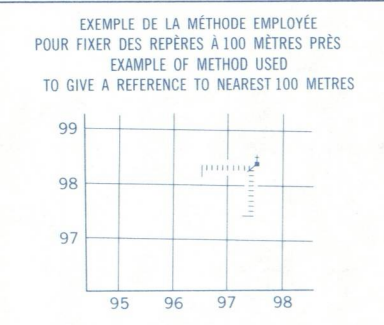
A 761 SERIES
CARTE 12 K/1 & 12 J/4
EDITION 2 EDITION



N'utilisez le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DECLINATION MAGNETIQUE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1982
Magnetic anomaly decreasing 0.3°
Use diagram only to obtain numerical values
APPROXIMATE MAGNETIC DECLINATION 1982
FOR CENTRE OF MAP
Annual change decreasing 0.3°

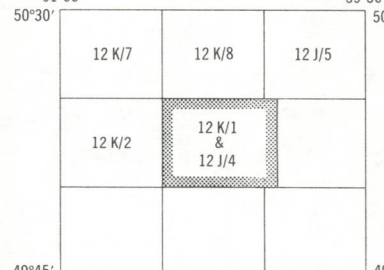
QUADRILLAGE DE MILLE MÈTRES
TRANSVERSE UNIVERSAL DE MERCATOR
ZONE 20 & 21
ONE THOUSAND METRE
UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR GRID

Désignation de la zone
du quadrillage
GRID ZONE DESIGNATION
20U 21U
Identification du carré
de 100 000 m
100 000 m SQUARE IDENTIFICATION
PL QL TF



POINT DE REPÈRE
REPERES: Point
ABSCISSE: Note le chiffre de la ligne
du quadrillage immédiatement à gauche
du repère.
EASTING: Read number on grid line
immediately to left of point.
Estimer le nombre de décimales du carré
entre cette ligne et la ligne en direction sud.
Estimate tenths of a square from
this line eastward to point.
ORDONNÉE: Note le chiffre de la ligne
du quadrillage immédiatement en-dessous
du repère.
NORTHING: Read number on grid line
immediately below point.
Estimer le nombre de décimales du carré
entre cette ligne et la ligne en direction nord.
Estimate tenths of a square from
this line northward to point.
RÉFÉRENCE DU QUADRILLAGE
GRID REFERENCE: 075804
La référence de référence est à 100 000 mètres
Read grid reference 100 000 metres

LES ANCIENNES BRUNES NUMÉRIQUES REPRÉSENTENT
LE QUADRILLAGE DE 1000 MÈTRES T.U.M.
ZONE 20K21
BROWN NUMERICAL TICKS INDICATE
THE 1000 METRE U.T.M. GRID



Index to adjoining Maps of the National Topographic System

Énergie, Mines et
Ressources Canada

Energy, Mines and
Resources Canada